

Le 13 février 2014

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl : fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

Compte rendu CTL du 13 février 2014

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO Laure Alentado, Catherine Durand, Rachel Sugneau et Guillaume Tavin.

Après lecture d'une déclaration liminaire faite par FO (voir en annexe), Mme Dupuy indique que, concernant le gel de l'avancement, elle n'a aucun élément à apporter en plus de ceux qui ont été détaillés dans le cadre de la démarche stratégique.

Elle indique n'avoir pas anticipé l'impact négatif du non-achat des calendriers et éphémérides et qu'elle a pris cette décision en raison de l'existence d'agenda électronique sous Thunderbird. M. Colnot explique que l'invitation aux vœux de la directrice était faite à l'ensemble des agents (contrairement à certaines directions voisines) afin d'associer tout le monde à un événement fédérateur et qu'il est difficile pour la direction de comprendre la réaction négative des agents quant à l'organisation de ce pot.

1) Ponts naturels 2014

Mme Dupuy propose que le pont du 2 janvier 2015 fasse l'objet d'un vote ultérieur dans la mesure où, au 1^{er} janvier 2015 Hamaris va basculer en comptabilité privé. Un basculement comptable sera à effectuer.

Dans ce cadre le 2 janvier, tombent les échéances de prêts consentis à Hamaris qui doivent être virées du compte DDFIP sur les comptes Hamaris. Par conséquent, une journée comptable devrait être ouverte le 2 janvier. Question se posera de maintenir ouverts uniquement les services de la paierie et de direction concernés ?

Les jours suivants étaient proposés par la direction :

- 2 mai 2014
- 10 novembre 2014
- 26 décembre 2014
- 2 janvier 2015

Mme Dupuy rappelle les impératifs de la DG en matière de ponts naturels, qui souhaite préserver les périodes de réception du public, c'est à dire le 9 mai, le 30 mai et 10

novembre. La direction ne pourra octroyer que 3 jours de ponts conformément aux directives de la DG.

M. Colnot rappelle que chaque agent dispose d'un jour exceptionnel qui vient financer en priorité un pont naturel.

FO a fait un recensement et fait part des résultats. Les souhaits exprimés concernent dans l'ordre le 26 décembre, le 2 janvier, le 2 mai, le 30 mai et le 9 mai suivis de loin par le 10 novembre.

FO indique par ailleurs que la cité préfecture s'oriente vers une fermeture du site les 2 mai, 30 mai, 26 décembre et 2 janvier.

Mme Dupuy propose donc de retenir en pont naturel le 30 mai au lieu du 10 novembre.

Les ponts retenus pour 2014 sont donc :

- vendredi 2 mai
- vendredi 30 mai
- vendredi 26 décembre

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

2) Départementalisation des procédures collectives

Un mode d'organisation permettant de soulager les postes comptables gestionnaires (SIE, SIP, Trésoreries mixtes) en confiant la gestion des dossiers fiscaux en procédures collectives dans un souci de sécurisation des procédures et de renforcement de l'efficacité de l'administration a été déterminé.

Les procédures collectives seront confiées à une cellule dédiée au sein du PRS et sous la responsabilité de son comptable, permettant ainsi au PRS de se concentrer sur sa mission, le recouvrement offensif et pugnace des créances vivantes (recouvrement forcé des créances des dossiers hors procédure collective).

L'ensemble des dossiers affectés par l'ouverture d'une procédure collective postérieurement au 1^{er} septembre 2014 sera concerné. Le recensement des entreprises actuellement en procédures collectives est en cours afin de déterminer le stock qui basculera au PRS au 1^{er} septembre 2014.

FO s'interroge sur les effectifs du PRS au 1^{er} septembre, à savoir qu'une catégorie B est en attente d'une liste d'aptitude, qu'un emploi d'EDRA a été transféré au PRS depuis le 1^{er} janvier et sur la spécialisation des agents.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			
CONTRE			
ABSTENTION	4	1	1

FO explique ce vote par l'absence de vision à long terme en matière de charge de travail

et d'effectifs.

3) Pilotage 2MR/ Audit

M. Joveniaux explique que la nouvelle Mission Départementale Risques et Audit se substitue à la Mission Maîtrise des Risques et à la Mission Départementale d'Audit et est rattachée directement au N°1 en les plaçant sous un pilotage unifié qui, en respectant les métiers et les spécificités de leurs conditions d'exercice appréhendera de manière dynamique l'ensemble de la chaîne du risque à la DGFIP.

Cela fera l'objet d'une mise à jour de l'organigramme et d'une refonte de l'espace métier sur Ulysse local.

4) Questions diverses

- Mme Gabert explique que la DG a lancé une campagne de titularisation des agents non titulaires de l'Etat. Au niveau de la DDFIP 52, ça concerne une dizaine d'agents dits « Berkani » qui étaient concernés. Cependant aucun d'entre eux ne remplissait la condition minimale requise (un volume horaire de travail de minimum 70% de 35h).
- La DDFIP est en phase de recrutement de deux contractuels handicapés, à savoir un B GP et un C FF. M. Colnot recevra 10 candidats par grade et explique que les postes à pourvoir ne sont pas connus mais que la localisation du poste pourra être dépendante d'une part des besoins mais aussi des prédispositions des candidats.
- Avancement des dossiers ZUS : le service RH a transmis rapidement les dossiers à la DG, qui font actuellement l'objet d'une étude au cas par cas car celle-ci doit reconstituer la carrière des agents concernés.
- Rapprochement de la mission enregistrement et publicité foncière : Mme Dupuy explique que la Centrale est descendue faire un point avec le pôle fiscal, les responsables des SIE et SPF de Chaumont et les agents. L'expérimentation doit être relancée sous deux angles :
 - les formations des agents
 - la loi de finances rectificative pour 2013 soumet les mutations gratuites d'immeubles à la formalité fusionnée à compter du 1^{er} juillet 2014, entraînant le transfert de compétence du pôle enregistrement (SIE) au SPF.

Cela constitue 35% du nombre des actes à traiter et 50% de la charge de travail à réaliser pour le pôle enregistrement de Chaumont.

Mme Dupuy explique que l'expérimentation du pôle civiliste pourrait avoir un impact positif dans la réorganisation car les agents du pôle enregistrement travaillent déjà au sein du SPF de Chaumont. Par contre, il n'en va pas de même pour le SPF de Saint Dizier dans la mesure où le pôle enregistrement et le SPF sont complètement différenciés. FO dénonce l'impact de ce transfert de missions.

- La limitation de l'encaisse en numéraire à 300 € provoque des difficultés de communication avec les usagers. Mme Dupuy reconnaît qu'un effort de pédagogie est à faire et fera l'objet d'une information à destination des acteurs sociaux.
- FO interroge la direction sur les impacts que générera le départ d'Hamaris (office public Habitat de la Haute-Marne) au 1^{er} janvier 2015 dont la paierie est le comptable public. Mme Dupuy reconnaît qu'en termes de locaux et d'emplois, cela

aura des conséquences mais qu'à ce jour aucune réflexion n'a été engagée.

- FO interpelle la direction suite à la parution dans le JHM du 5 février 2014 de motions faites par les conseils municipaux de Coupray et Orges au sujet de « l'insuffisance et le manque de personnel de la trésorerie de Chateauvillain ».

M. Colnot explique le contexte RH et que l'EMR et l'arrivée d'un agent C en juillet dernier devraient permettre de rétablir la situation.

- FO s'interroge sur les situations du PRS, trésoreries de Chaumont et Vignory. Mme Dupuy nous informe que le poste de trésorier de Chaumont est proposé au mouvement au 1^{er} juillet 2014. Les élus FO ont fait part de leurs préoccupations sur la situation de Mme Elmerich responsable du PRS et intérim des trésoreries de Vignory et Chaumont et la situation des agents des 3 postes qui n'ont pas un responsable à temps complet. Mme Dupuy en est consciente mais n'a pas de solution à court terme.

- Missions confiées aux Inspecteurs Divisionnaires arrivés au 1^{er} janvier 2014 :

Mme Bouteille est en charge :

- de la départementalisation des procédures collectives
- de la radiation d'office des entreprises sans activité
- du Groupe de Travail Boite A Outils (BAO) Gracieux

M. Bodin est en charge :

- du Groupe de Travail Accueil
- de l'accompagnement des mesures de simplifications pour la filière fiscale à savoir que M. Invernizzi gère les simplifications Gestion Publique
- d'autres missions « au débotté »
-

- M. Colnot explique que la direction va établir une liste recensant l'ensemble des trajets usuels entre communes pour lesquels les transports en commun proposent des horaires et dessertes adaptés et n'occasionnent pas de perte de temps par rapport à l'utilisation du véhicule personnel. Une fois établies, les cartographies seront présentées dans le cadre d'un prochain comité technique local (CTL) pour information, avant diffusion auprès des agents.

Dans l'immédiat, les destinations pour lesquelles une tolérance s'appliquait déjà dans le département (Nevers, Nancy, etc.) continuent naturellement à être remboursés sur la base des indemnités kilométriques. (cf note départementale 2014-07 accessible sur Ulysse 52)

